

Permanences du Club

Gymnase Jean Moulin – Rue Eugène Maintenance – Lisses
Gymnase Long Rayage – Mail de l'île de France – Lisses Du
mardi au samedi aux horaires d'entraînements
Renseignements : lisseshand@gmail.com
Secrétaire du club : 06.10.65.30.01 Président : 06.23.03.80.18



Devenez dirigeant ou dirigeante !

Dans toutes nos catégories, **nous avons besoin** de dirigeants pour soulager les responsables d'équipes, pour assumer diverses tâches administratives (remplir la feuille de match, tenir la table de marque par exemple, etc.).

Si vous avez des compétences particulières, du temps libre et que vous souhaitez en faire profiter l'association, n'hésitez pas à nous rejoindre, il y a du travail pour tout le monde.

Contact : Les entraîneurs ou les dirigeants

Aidez-nous à trouver des sponsors et mécènes !

Dirigeant d'entreprise, cadre, employé, peut être avez-vous dans votre environnement un futur partenaire du HANDBALL CLUB LISSES ?

N'hésitez pas à nous mettre en relation. Ce sponsor ou mécène pourra être affecté à l'équipe dans laquelle joue votre enfant ou au club en général selon le montant.

Pour info, la loi sur le mécénat permet une **réduction fiscale de 60%** !

Contact : Jacques TOUPY

Ci-joint la somme de euros (en chèque(s) ou autres*) correspondant à l'adhésion au HBC Lisses pour la saison sportive 2024/2025

*En cas de versement autres, précisez :

.....

Tarifs des cotisations 2024/2025

	Habitants Lisses/Villabé	ou	Extérieurs
+16 ans, né(e) en 2006 et avant	180€ *		190€ *
-18 ans, né(e) en 2007 / 2008/ 2009	170€ *		180€ *
-15 ans, né(e) en 2010/ 2011	160€ *		170€ *
-13 ans, né(e) en 2012/ 2013	160€		170€
-11 ans, né(e) en 2014/ 2015	150€		160€
-9 ans, né(e) en 2016/ 2017	150€		160€
-7 ans, né(e) en 2018/ 2019	140€		150€
-Baby Hand, né(e) en 2020/ 2021	140€		150€
Loisirs, HandFit et Hand Adapté	140€		150€

*Les adhérents -15 ans, -18 ans et +16 ans devront **OBLIGATOIREMENT** acheter leur ballon personnel soit donner une caution au club contre un ballon qui devra être restitué.

HANDBALL CLUB LISSES

www.hbc-lisses.fr



DOSSIER D'INSCRIPTION SAISON 2024-2025

DOSSIER D'INSCRIPTION ET DE DEMANDE DE LICENCE FFHB SAISON 2024-2025

Civilité M. Mme

Nom (ou nom de jeune fille) :

Nom usuel : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Ville de naissance :

Département de naissance : Nationalité :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone Domicile : Téléphone joueur :

Courriel valide :

Taille (en cm) Gaucher Droitier

Pour les mineurs :

Portable du responsable légal 1: Lien avec le mineur :

Portable du responsable légal 2: Lien avec le mineur :

Formalités d'inscription au Handball Club Lisses

Remettre le dossier complet au secrétariat du club, à l'entraîneur ou au dirigeant de l'équipe.

Pour les majeurs et les mineurs :

Le dossier d'inscription au Handball Club Lisses doit comprendre obligatoirement :

» Le présent **dossier d'inscription** et la charte de l'handballeur signés par le joueur et/ou ses parents

» une **copie de pièce d'identité** et une **photo pour toute nouvelle inscription** **(en ligne)**

» La **cotisation** par **paiement en priorité en ligne via HELLOASSO** ou en chèque* ou coupons sport ou chèques vacances ANCV, **PAS DE VIREMENT ET PAS D'ESPÈCES**

Pour les majeurs :

» Le **certificat médical** postérieur au 1er juin 2022 ou l'attestation **questionnaire de santé** FFHandball **(en ligne)**

Pour les mineurs (en ligne):

» Le **questionnaire de santé** FFHandball pour les mineurs, attesté par le responsable légal

» L'**autorisation parentale** FFHandball pour les mineurs, signée par le responsable légal

***chèque(s)** à l'ordre de **HBC LISSES**. Possibilité de payer en 2 ou 3 fois.

Autorisations parentales club pour les mineurs

Je, soussigné(e)

autorise mon enfant

- » A participer à toutes les activités organisées par le club
 - » En cas d'accident, les responsables de la section handball, à faire prodiguer les premiers soins à mon enfant et, le cas échéant, à le faire transporter au centre hospitalier de leur choix.
 - » Les accompagnateurs à transporter mon enfant dans leur véhicule personnel pour les déplacements.
 - » Le Handball Club Lisses à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles mon fils, ma fille pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à une action du club, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, pour la durée la plus longue prévue par la loi.
- Je m'engage par ailleurs à ne pas réclamer, au nom dudit mineur ou en mon nom propre, d'indemnité, rétribution ou dédommagement en raison d'une utilisation de son image réalisée de façon conforme aux présentes.

Signature des parents :

Amendes infligées à la section

L'adhérent (ou son représentant légal) reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur du Handball Club Lisses disponible sur www.hbc-lisses.fr et en approuve les termes, notamment l'Article 9 : Amendes infligées à la section handball.

Signature obligatoire :

Règlement Général de la Protection des données personnelles (RGPD)

Conformément au RGPD entré en vigueur le 25/05/2018, je suis informé(e) que dans le cadre de mon inscription au sein du HBC Lisses ou de l'inscription de mon enfant mineur, des données à caractère personnel sont collectées et traitées par l'association. Une charte relative à la collecte et à la gestion des données à caractère personnel a été rédigée par le HBC Lisses afin que chaque adhérent soit informé des modalités de cette collecte, du traitement et de la conservation des données.

Je suis informé (e) qu'un exemplaire de la Charte RGPD est disponible sur le site du club.

Enfin, je suis informé (e) que dans l'hypothèse où je n'autoriserais par le HBC Lisses à collecter des données personnelles me concernant ou concernant mon enfant mineur, l'inscription auprès de la Fédération Française de Handball ne sera pas réalisable.

Je certifie avoir pris connaissance de toutes les dispositions de cette Charte et autorise le HBC Lisses à collecter, traiter et conserver mes données personnelles conformément aux dispositions de la Charte RGPD.

Date :

**Signature précédée
de la mention « lu et approuvé » :**

CHARTRE DU HANDBALLEUR

Article 1 : L'Accueil et L'Encadrement

Le club a pour vocation de transmettre les fondamentaux du handball à ses adhérents dans le respect des règles de fonctionnement de l'association. Le club met en place un encadrement capable de transmettre des contenus techniques adaptés aux joueurs afin d'assurer le bon déroulement des séances d'entraînements. Le club ne s'engage pas à ce que tous les joueurs jouent le week-end mais il s'efforcera d'engager en compétition un nombre suffisant d'équipes par rapport à son effectif et la formule de compétition choisie par le joueur.

Les dirigeants et surveillants de gymnase pourront refuser l'accès à la salle aux joueurs non munis de chaussures propres.

Article 2 : Le joueur, la joueuse

L'adhésion au Handball Club Lisses implique que le joueur a des droits mais aussi des devoirs,

Le joueur ou la joueuse a droit:

- Au respect de chacun : parents, joueurs, éducateurs, dirigeants, arbitres.
- À la meilleure formation en fonction de ses possibilités.
- À son épanouissement par la pratique et au plaisir de jouer au handball.

Le joueur ou la joueuse doit:

- Respecter ses partenaires, ses adversaires, les arbitres, les parents, les dirigeants du club et des autres clubs.
- Respecter le matériel du club et les locaux.
- Respecter les décisions prises par les responsables du club : Entraîneurs, dirigeants et des arbitres.
- Arriver à l'heure aux entraînements et aux matchs.
- Venir au match pour lequel il ou elle a été convoqué(e). À défaut il ou elle doit en aviser son entraîneur dans des délais permettant son remplacement
- Porter une tenue propre à la pratique du Handball en particulier, il doit venir à l'entraînement avec des chaussures propres différentes de celles qu'il a portées en venant au gymnase.
- Pour les matchs, venir avec sa tenue officielle complète.

Le joueur ou la joueuse ne doit pas:

- Faire preuve de violence ou d'agressivité.
- Critiquer les décisions des arbitres

Article 3 : Les Parents

Les parents sont un maillon indispensable pour le bon fonctionnement du club et l'épanouissement du joueur.

Les parents ont droit au bon encadrement de leurs enfants, à la qualité de la formation et au respect de chacun. Les parents doivent s'engager à accompagner le plus souvent possible les enfants aux compétitions et aux entraînements afin de maintenir un dialogue avec les entraîneurs et les dirigeants. Un roulement devra être instauré pour les compétitions.

Les parents devront rester en retrait de l'activité et s'interdire toute intervention pendant une séance ou un match (sauf cas de force majeure, bien sûr !).

En cas de problème, ils devront se mettre en

Relation avec l'entraîneur voire avec les dirigeants du club. Les parents devront veiller à l'assiduité et à la ponctualité de leurs enfants et à prévenir en cas d'absence.

Les parents sont les premiers supporters. Ils doivent cependant s'interdire tous débordements physiques et verbaux en particulier pendant les matchs à l'égard des joueurs, des arbitres, des dirigeants des autres clubs

Le Joueur(se)

Les Parents (pour les mineurs)